

MAIRIE D'AIGNAN
PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU MERCREDI 8 AVRIL 2009 A 18 HEURES 30

L'an deux mille neuf, le huit avril à dix huit heures trente, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, à la Mairie d'Aignan, sous la Présidence de Monsieur BARATAULT Philippe, Maire d'Aignan.

Etaient présents : Mmes CASTETS, SARNIGUET, PESQUIDOUX, Mlle FABRE, MM LABADIE, MURADORE, PAYROS, PERES, SEGAT, DARBAS, NAVARRE, LAFFARGUE

Etait absent et excusé : M. BERGAMO ayant donné procuration à M. LAFFARGUE

Monsieur le Maire déclare la séance ouverte, demande la nomination d'un secrétaire de séance, rappelle l'ordre du jour et demande l'approbation du procès-verbal du mercredi 25 mars 2009

ORDRE DU JOUR :

- **Choix du gérant du bail commercial pour la guinguette du lac**
- **Demande de subvention pour l'étude de l'église St Saturnin**
- **Questions diverses**

Monsieur Xavier LAFFARGUE est nommé secrétaire de séance.

Choix du gérant du bail commercial pour la guinguette du lac

Monsieur le Maire explique que deux dossiers de candidature ont été déposés et examinés par la commission guinguette et lors du conseil municipal informel de la semaine dernière (Madame TRONCHE et Monsieur Bruno LAVIGNE de Vic Fezensac et Madame Véronique AYLIES d'Aignan).

Après avoir donné les précisions relatives au projet de chacun des candidats, Monsieur le Maire demande à l'assemblée de se prononcer quant au choix du candidat. L'ouverture étant prévue pour le 1 juin 2009.

La candidature de Madame Véronique AYLIES est retenue à l'unanimité.

Le Conseil donne, à l'unanimité, l'autorisation à Monsieur le Maire de signer tous les actes y relatifs.

Demande de subvention pour l'étude de l'église St Saturnin

Monsieur le Maire expose l'étude préalable quant à la restauration générale de l'église St Saturnin.

L'étude de M. Tajan d'un montant de 10.953,02 € ainsi que la demande de subvention auprès des Bâtiments de France sont votées à l'unanimité.

➤ **Restauration de l'hôtel St Joseph**

Monsieur le Maire expose le projet de M. Jankowiak de s'engager avec la fondation du patrimoine à la restauration de divers éléments du mobilier de l'église Saint Saturnin dont l'hôtel Saint Joseph fait partie. La totalité des frais de restauration seront pris en charge sauf en ce qui concerne la TVA qui sera à charge de la commune.

M. PAYROS propose une intervention financière.

Le Conseil Municipal décide d'attendre la réception de tous les devis. Une réunion du conseil sera alors programmée en présence de M. Jankowiak afin de présenter le projet dans son intégralité.

➤ **WC aux arènes**

M. LABADIE annonce que les toilettes publiques situées aux arènes seront fonctionnelles pour le week-end de Pâques.

➤ **Etat des routes**

Monsieur SEGAT déplore l'état de quelques routes. Monsieur LABADIE souligne que la Communauté de Communes en a la compétence et que notre personnel n'est pas disponible en cette période de fêtes. Monsieur le Maire souligne que ces travaux doivent être exécutés le plus rapidement possible afin de préserver la sécurité des usagers de la route et qu'en raison de l'urgence, il serait souhaitable de demander à l'entreprise Hébrais de réaliser les travaux après avis de Monsieur Joël Dagieux, Vice Président de la Commission voirie de la Communauté de Communes Terres d'Armagnac..

➤ **Fleurissement**

Monsieur LAFFARGUE propose de réorganiser le concours « Village Fleuri » sur les mêmes critères que l'an dernier.

➤ **Projet « Chantier de la Jeunesse »**

Monsieur LAFFARGUE explique que ce projet est reporté à l'an prochain. Monsieur le Maire rappelle qu'aucun membre du conseil ne s'est porté volontaire pour étudier le projet d'activité ainsi que pour l'accueil et l'accompagnement de ces jeunes.

➤ **Battue aux pigeons**

Différents membres du conseil informent que la battue aux pigeons s'est bien déroulée et est à renouveler. Monsieur le Maire précise qu'elle a été faite dans le respect complet des lois en présence de M. Turon, Lieutenant de Louvèterie.

➤ **Poubelles aux arènes**

Monsieur LABADIE informe qu'à l'occasion des fêtes, les poubelles des arènes ont été transférées à la déchetterie. Si ce déplacement s'avère concluant, le transfert pourrait être définitif.

➤ **Bal des fêtes de Pâques**

Madame PESQUIDOUX demande que pour le bal du dimanche soir à l'ancienne salle des fêtes, les portes soient maintenues débloquées afin d'écarter tout risque. Monsieur le Maire lui indique que des portes anti-panique existent sur ce bâtiment.

➤ **Planche à voile sur le lac d'Aignan**

Monsieur PAYROS informe qu'une personne se propose à initier le public à la planche à voile sur le lac. Monsieur le Maire n'y voit aucun inconvénient à condition qu'un encadrement soit prévu et que l'activité de chacun des utilisateurs se fasse dans le respect de l'autre. La commission tourisme recevra cette personne.

➤ **Désherbage thermique**

Monsieur PERES informe l'assemblée qu'il continue à se documenter sur les dés herbants thermiques.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 heures.

Vu par Nous, Maire de la Commune d'AIGNAN pour être affiché le 14 avril 2009 à la porte de la Mairie conformément aux prescriptions de l'article 56 de la loi du 5 août 1884.

AIGNAN, le 10 avril 2009

Le Maire,

Philippe BARATAULT